

GE_GERICHTE A/582/2009 vom 11. Juni 2009

GE Cour de justice, 2009-06-11, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_582_2009

FR: GE_GERICHTE A/582/2009 du 11 juin 2009

IT: GE_GERICHTE A/582/2009 del 11 giugno 2009

Regeste

Procès-verbal de saisie; Effet suspensif. | Plainte admise. Procès-verbal de saisie adressé le même jour que l'effet suspensif est accordé à titre superprovisoire par le Tribunal fédéral. Les effets du procès-verbal de saisie sont bloqués par l'effet suspensif accordé par le Tribunal fédéral impliquant qu'il ne se justifie pas de notifier à nouveau ce procès-verbal.

Erwägungen

E. 03

xxxx50 R, 03 xxxx51 P et 03 xxxx52 N. Au fond : 1. L'admet. 2. Annule la décision de l'Office des poursuites du 9 février 2009.

E. 3

Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : M. Philippe GUNTZ, président ; M. Didier BROSSET et M. Philippe VEILLARD, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Paulette DORMAN Philippe GUNTZ Greffière : Président : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.